

Entretien avec Ivan Berlin

1- Qu'est-ce qui vous a amené à vous pencher sur la question de la cigarette électronique et de ses effets ? Et pourquoi ?

C'est un tabacologue, ancien président de la Société Française de tabacologie. De plus, il n'est pas satisfait du manque d'étude convenable sur le sujet de la cigarette électronique pouvant servir de référence.

2- Quels sont les enjeux de votre étude ? Est-ce pour démontrer un résultat ou juste observatrice ?

Les enjeux de l'étude sont de prouver l'efficacité de la cigarette électronique dans le cadre d'un sevrage complet ou partiel de la consommation de tabac. Un enjeu complémentaire est de répertorier les effets secondaires que peut entraîner l'utilisation de l'e-cigarette sur la santé, en regardant non pas uniquement les symptômes, mais les symptômes liés à une maladie (chronique le plus souvent). En effet, un tel référencement n'a pas encore été fait.

L'étude analysera les études des trois groupes de sujets suivants :

- Un qui utilise la cigarette électronique sans nicotine plus 4 placebos du Champix
- Un qui utilise l'e-cigarette avec nicotine qu'ils peuvent adapter en fonction de leur besoin et 4 placebos du Champix
- Un qui utilise l'e-cigarette sans nicotine et avec 4 comprimés de Champix.

Les trois groupes seront suivis sur 3 mois puis recontactés dans 6 mois. L'efficacité de l'e-cigarette aura été prouvée si on arrive à des résultats proches entre le groupe 2 et le groupe

3- Qui est à l'origine de l'étude ? Que vous ou bien sous l'impulsion du gouvernement ou d'un organisme de santé ?

L'étude a été lancée dans la volonté des organismes publics de prouver l'efficacité réelle de la cigarette électronique pour le sevrage tabagique.

Les subventions proviennent intégralement d'organismes publiques : pour environ 123 000 €.

Selon lui, la France a une bonne politique en encourageant cette enquête. En Grande Bretagne, ils ne regardent pas aussi bien les effets sur la santé (leurs études se focalisaient surtout aux symptômes, mais cela ne suffit pas il faut regarder les maladies associées aux symptômes, pas les symptômes seuls).

Cependant, le principal problème de la France dans sa politique de santé publique provient de son manque d'investissement dans la prévention comparée à la Grande Bretagne ou les pays Nordiques. Nous sommes très forts pour guérir mais quand il s'agit de prévenir, c'est le néant.

4- Pourquoi utiliser le Champix (médicament controversé) pour comparer plutôt qu'un patch ou autre substituant ?

Le Champix a été préféré au patch car il n'existe pas de placebo du patch. Ainsi une étude comme celle Néozélandaise réalisée par Bullen en 2013 sur 3 mois sur 650 fumeurs en utilisant l'e-cigarette avec et sans nicotine et la présence ou non de patch ne peut pas donner de résultats valables. En effet, les résultats sont biaisés à partir du moment où le sujet sait qu'il a un patch ou non.

5- Pourquoi ne pas avoir testé plusieurs échantillons (doses de nicotine) de cigarette électronique ? Deux ans est-ce assez long pour avoir des résultats convaincants ?

A ces deux questions Ivan Berlin répond simplement qu'il aurait aimé faire une étude plus complète mais que les financements ne le permettent pas.

6- Comment expliqueriez-vous les désaccords au regard de toutes les études menées sur la cigarette électronique ?

Différencier études toxicologiques (avec de nombreuses valeurs, comme la quantité de formaldéhyde dans les fumées ...) et les études sur l'Homme souvent épidémiologiques (conséquence biologique). Différencier aussi les études transversales faites juste à un instant t (ne donnent pas de réelles informations sur la continuité du phénomène) des études prospectives (où on suit les gens) qui permettent d'avoir de vraies informations. De plus, beaucoup d'études sont basées sur des interviews qualitatives sur l'expérience des utilisateurs.

7- Que pensez-vous de l'effet passerelle ?

Toutes les études prospectives faites vont dans le même sens concernant un point : l'effet passerelle dans l'initiation au tabac par la cigarette électronique existe. En réponse, l'état a lancé un décret l'an dernier en mai pour interdire la vente de cigarette électronique aux mineurs. Même chez les mineurs qui ne sont pas prédisposés, la cigarette électronique c'est un facteur de risque.

8- L'industrie du tabac est-elle présente dans le marché de la cigarette électronique ?

Impossible de répondre catégoriquement mais ils ont racheté plusieurs sociétés de e-cigarette. Sans réellement contrôler le marché ils semblent plutôt vouloir lancer leur propre dispositif (comme Icos, un tabac chauffé et non brûlé) afin de répondre mieux au marché Européen puisque la consommation de tabac baisse.

Points supplémentaires abordés

La Réglementation :

La cigarette électronique est vendue comme un produit de consommation courante et non pas comme un médicament et donc non suivi par l'industrie pharmaceutique. Ainsi, n'importe qui peut les fabriquer. Le but du gouvernement était de toucher le plus de fumeurs possibles et en s'évitant les démarches très lourdes pour développer un médicament. En revanche, il n'y a que peu de réglementation sur les liquides et les cigarettes. De plus, on est moins à l'abri de l'effet passerelle.

Le fonctionnement de la cigarette électronique :

La cigarette électronique fonctionne comme un aérosol contenant de la nicotine (de moins de 2µm). Plus les particules sont petites, plus elles vont loin dans les poumons et plus elles vont vite dans le sang et donc au cerveau.

Conclusion :

Pour Ivan Berlin, la cigarette électronique doit être un intermédiaire dans l'unique but de d'augmenter l'espérance de vie de la population et la qualité de la vie, en supprimant de très nombreux risques liés à la consommation de tabac. Ainsi, selon lui, si son étude produit des résultats satisfaisant en ce qui concerne son efficacité, elle devra être soutenue un maximum par les services publics pour toucher le plus de fumeurs possibles et remplacer la cigarette classique au plus vite. Cependant elle ne peut être qu'une transition dans le but d'une amélioration de la durée et de la qualité de la vie, et puisqu'elle n'est probablement pas sans aucun risque pour la santé, rester dans un état de vapoteur éternel n'est pas satisfaisant.